



Objet : convocation Assemblée Générale ordinaire 2020 - no-made-l'association
Annexes : appel à cotisation, pouvoir, règlement intérieur, candidature

Bonjour,

En 2020, vous avez soutenu l'association en adhérant, nous comptons sur votre présence et votre soutien pour les projets 2021.

no-made-l'association vous prie de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale 2020 qui se tiendra :

**Au Café de la Place, 1^{er} étage
Place Garibaldi
Nice**

le jeudi 24 juin à partir de 17h45 conformément à nos statuts, Article 13 - Assemblée générale ordinaire... L'assemblée générale délibère valablement à la majorité des **membres*** présents ou représentés quel que soit le nombre de présents...

La confirmation de votre présence est vivement conseillée, une jauge est imposée pour un rassemblement en intérieur !

Voici l'ordre du jour :

1. **rapport financier** exercice comptable 2020
2. **rapport moral** :
 - activités 2020 : présentation bilan des activités de l'Association (Cap d'Ail – Arboretum de Roure – Revue Chronique).
3. **présentation du budget de l'exercice en cours ;**
4. **renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau** : élection du nouveau bureau.
5. **Projets 2021 avec notamment le point sur les travaux relatifs aux expositions prévues** :
 - à Cap d'Ail, les 20 ans au Roc Fleuri,
 - à l'arboretum de Roure.
6. **Questions diverses**

Vous trouverez le règlement intérieur (annexe 1), **le bulletin d'adhésion 2021** (annexe 2) ainsi que le pouvoir (annexe 3), si vous ne pouvez assister à cette séance, à nous retourner dûment rempli en mentionnant la personne qui vous représentera.

Afin de participer à la vie de l'association et comme les statuts nous y obligent, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de votre intention de vous présenter à l'élection du bureau en retour du courriel. Le bureau actuel démissionnera. La date limite de candidature est fixée au **15 juin** à 15h.

Dans ce cas votre présence est obligatoire (annexe 4).

Vous pouvez également nous faire parvenir vos questions par mail afin que nous puissions y répondre lors de cette Assemblée.

Nous vous rappelons que votre participation financière, sous forme d'adhésion de 30 euros, est plus que jamais indispensable en ces temps de restriction budgétaire (ci-joint bulletin d'adhésion)*.

Nous vous espérons nombreux et enthousiastes comme à l'accoutumée pour les nouveaux projets qui se profilent.

RDV au jeudi 24 juin

Cordialement

Denis Gibelin



Annexe 3

Si vous ne pouvez ou ne voulez participer à l'Assemblée Générale du jeudi 24 juin 2021, et si vous souhaitez, néanmoins, être représenté(e), veuillez « donner pouvoir » à l'un des participants à cette Assemblée en remplissant le formulaire ci-dessous et en le renvoyant à l'adresse : no.made.lassos@gmail.com

<p>POUVOIR Assemblée Générale ordinaire Du 24 juin 2021</p>
Je soussigné(e)
M, Mme _____ _____ (nom-prénom)
Demeurant au _____ _____ _____ (adresse complète)
Donne pouvoir à M ou Mme _____ _____ (nom-prénom)
Afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale ordinaire de l'association no-made du 24 juin afin de délibérer sur l'ordre du jour figurant sur la convocation.
A _____ signature
Le _____ (l'absence de signature rend ce pouvoir irrecevable)

Liste des membres en exercice du bureau :

Denis Gibelin : Président

Michèle Ramin : Vice-Présidente

Denis Malettras : Trésorier

Alain Corneli : Secrétaire

Stéphanie Lobry, Christian Fulcheri, Lorenzo Biagi, Charles Cottenot, Louis Dollé

* est considérée comme membre la personne à jour de sa cotisation annuelle 30€ : formulaire à remplir ci-dessous et à nous retourner le jour de l'Assemblée Générale ou par retour de courrier à

Denis Gibelin 33 Bd Stalingrad 06300 Nice

* pour les membres ayant déjà payé la cotisation 2021, ne pas tenir compte de cette sollicitation.



Annexe 2

Pour le bon déroulement des activités de notre association, nous vous demandons, à l'occasion du renouvellement annuel de votre adhésion, le règlement d'une cotisation par chèque à l'ordre de

no-made-l'association

Le montant de cette cotisation est fixé à 30 €.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Denis Gibelin
Le Président

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

(Veillez à remplir lisiblement ce bulletin)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Mail

COTISATION ANNUELLE 30 €
<i>Chèque n° à l'ordre de no-made-l'association</i>

Le montant de la cotisation est fixé à 30€ et ouvre droit à une réduction d'impôt selon l'article 200 et 238bis du Code Général des Impôts



Annexe 1

Règlement Intérieur approuvé par l'AG du 1^{er} mai 2005

- Article 1 l'adhésion à l'association ne confère pas automatiquement la qualité d'exposant mais les artistes exposants sont tenus de cotiser.

- Article 2 la participation aux événements no-made sera proposée à un comité de sélection formé par le bureau ou les chefs de projet.

- **Article 3 le montant de la cotisation est fixé à 30€ et ouvre droit à une réduction d'impôt selon l'article 200 et 238bis du Code Général des Impôts.**

- Article 4 l'association ne sera pas tenue pour responsable des dégradations et des vols commis sur les œuvres exposées. Les artistes doivent souscrire à une assurance responsabilité civile.

- Article 5 L'Assemblée Générale sera convoquée dans les 3 mois suivants la clôture de l'exercice.

- Article 6 La date de clôture du prochain exercice est fixée au 31 décembre 2021.

Annexe 4

CANDIDATURE AUX ÉLECTIONS

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone

Adresse mail :

Je désire me présenter à l'élection du Conseil d'Administration de no-made-l'association afin de faire partie du Bureau de ladite association

Date

Signature